

17 février 1994

Direction Départementale  
de l'Équipement Service Maritime  
5 Rue de la Cloche  
BP 506  
17018 LA ROCHELLE

**Réf.** 0301-DEL/LR

**OBJET :** Port de La Rochelle-La Pallice – renforcement du poste Est de l'appontement pétrolier.

**V. REF. :** Votre transmission du 4.01.1994.

Par transmission reprise en référence, vous nous soumettez pour avis le dossier d'instruction administrative concernant le renforcement du port pétrolier Est du môle d'escale de La Pallice, afin de pouvoir accueillir des navires de 45 000 TPL au lieu de 25 000 TPL.

Selon les informations fournies, cette opération semble s'inscrire dans un contexte de croissance du trafic pétrolier dans une fourchette de 700 000 T à 1 000 000 T à l'horizon 2005 d'après les estimations.

Il va de soi qu'une telle évolution entraînera une augmentation des rotations de navires et nécessitera un accroissement des capacités de stockage d'hydrocarbures à terre.

Globalement, on peut penser que la probabilité d'une pollution accidentelle sera plus importante, ce qui nécessitera une bonne évaluation des risques au niveau de la prévention POLMAR.

Par ailleurs, en ce qui concerne la pollution chronique, ce projet d'extension pourrait être l'occasion d'effectuer un point zéro en matière de contamination du benthos par les hydrocarbures.

Ces remarques étant faites, je n'émet aucune objection quant à la réalisation de cette opération.

Le Chef du Laboratoire DEL

G. THOMAS

**Copies :** DDAM 17  
CQUEL 17  
DEL/AA-Brest